



A l'occasion de ce 2<sup>ème</sup> Flash Info, je voudrais remercier les nombreuses personnes qui se sont inscrites dans les comités consultatifs «animation/cadre de vie» et «travaux». Le premier a été réuni le 9 mai dernier pour faire face à la mise en veille de l'association «le Combois», par la volonté d'une partie du bureau qui n'a d'ailleurs pas réuni ses membres en assemblée générale annuelle pour prendre la décision.

Dès le 2 avril, la municipalité avait pris l'initiative de rencontrer ce bureau afin de l'informer de sa volonté de voir l'association poursuivre ses actions en toute indépendance et d'instaurer les meilleures relations afin que se développe pour le plus grand intérêt de la population, la vie associative sur la commune.

Cette réunion s'était conclue par une réponse évasive du Président du «Combois» et c'est plus d'un mois après que nous avons appris de manière détournée, que l'association se mettait en veille pour une année, décision assez incompréhensible mais prévisible puisque tout le matériel de l'association avait été déménagé entre les deux tours des élections.

Heureusement, lors de la réunion du 9 mai, tous les membres présents du comité consultatif ont fait savoir avec enthousiasme leur volonté de s'impliquer aux côtés des associations du Tennis Club, de l'A.I.P.E et de la Chasse pour que les manifestations prévues en 2008 puissent avoir lieu.

Ainsi le fleurissement a été réalisé le 17 mai dans la bonne humeur et chacun est impatient de participer à d'autres animations.

La marche de printemps, initialement prévue le 24 mai par «le Combois» sera organisée le 29 juin par un collectif de volontaires avec l'A.I.P.E et l'aide de l'association des chasseurs.

La journée tennis aura lieu le 22 juin comme prévu. Vous pouvez vous inscrire auprès du Président du Tennis Club, M. PROST.

Le vide grenier est maintenu au 14 septembre sous l'égide du Tennis Club et le 4 octobre une soirée créole devrait avoir lieu à la salle communale; réservez dès à présent cette date.

D'autres manifestations sont en réflexion et j'ai un grand espoir qu'une réelle vie associative indépendante de la municipalité s'installe sur la commune.

Jean-Claude HUNOLD - Maire

### Travaux programmés ou étudiés en 2008 :

- Réparation de la toiture de l'église. De nombreuses fuites et l'envahissement du clocher par les oiseaux dégradent depuis plusieurs années cet édifice inter-communal.
- Pose de panneaux d'entrée et sortie de village sur la route de Chaux et déplacement du panneau d'entrée côté Auxelles.
- Pose de poteaux et de jardinières de part et d'autre des plateaux ralentisseurs pour éviter les incivilités d'automobilistes n'hésitant pas à rouler sur les trottoirs.
- Raccordement au réseau d'assainissement de la salle communale, de la mairie et du club house en 2008, de l'école en 2009.
- Remise aux normes des installations électriques de la mairie et de la salle communale et reconfiguration de la ventilation de celle-ci.
- Création ou modernisation de 5 points d'éclairage public.
- Programme de curage des fossés.

### R.P.I. :

Les volontés conjuguées des trois nouveaux conseils municipaux ont sauvé le R.P.I.. Chaux construira deux nouvelles salles de classe, ce qui permettra de supprimer l'Algéco. Lachapelle sous Chaux introduira, conformément au programme scolaire, l'informatique en CM2, CM1 et CE2.

Les communes des Sermamagny et de Lachapelle sous Chaux ont donc voté pour annuler les délibérations des anciens conseils municipaux stipulant le retrait des communes du R.P.I..

### P.L.U. :

Le conseil municipal délibérera de la mise en place d'une commission Urbanisme et d'une mission d'étude à l'A.U.T.B. pour la mise en place du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme appelé à remplacer le P.O.S.) de la commune avant fin 2010.

### Marche du 29 juin :

Vous participez à la marche du 29 juin ? Dans ce cas n'oubliez pas de venir avec un paire de jumelles pour encore mieux profiter des explications données le long du parcours...

### **Commissions communales au 23 mai 08 :**

**Finances :** Michel ESCRIVA - Jean-François KIEFFER - Patrice GUIGON - Catherine STUTZMANN

**Communication :** Patrick GIRAULT - Bernadette MARCHAND - Catherine STUTZMANN - Philippe RICHARD

**Travaux :** Jean-Claude HUNOLD - Jean-François KIEFFER - Marc KURTESANIN - Patrice BARTHOLOMÉ - Philippe BARTHOLOMÉ - Christophe BOUCHEZ - Jean-Claude MARTINEZ

**Animation, Cadre de vie :** Isabelle VONFELT - Patrice GUIGON - Bernadette MARCHAND - Christophe BOUCHEZ - Philippe RICHARD - Philippe BARTHOLOMÉ

**CCAS :** Evelyne VOLKEN - Isabelle VONFELT - Patrick GIRAULT

### **Comité consultatif travaux :**

Il sera réuni après les vacances afin de réfléchir sur la programmation des travaux 2009 et années suivantes. Il donnera son avis sur la poursuite de l'aménagement du CD 13 en tirant les leçons de la 1<sup>ère</sup> tranche.

### **Rappels :**

**Assainissement :** Nous vous rappelons que les habitations raccordables à la 1<sup>ère</sup> tranche du réseau d'assainissement doivent l'être avant le 16 octobre 2009 pour bénéficier de la taxe de raccordement à 610 € au lieu de 1500 €. Nous vous conseillons de pas attendre les derniers mois car les entreprises ne pourront pas faire face à trop de demandes en même temps d'où des prix certainement plus élevés.

**Chiens :** Tout propriétaire ou détenteur d'un chien de la 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> catégorie doit procéder à la déclaration de son animal à la mairie sous peine d'une contravention de la 4<sup>ème</sup> classe (750 €). Les transports en commun, les lieux publics et les locaux ouverts au public sont interdits aux chiens de 1<sup>ère</sup> catégorie et accessibles aux chiens de 2<sup>ème</sup> catégorie si ils sont muselés et tenus en laisse.

**Bruit :** Pour ne pas gêner les bonnes relations avec vos voisins, respectez les créneaux horaires pour vos travaux de bricolage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique (tondeuse, tronçonneuse ou équipements individuels) - Arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> juillet 2003. Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30. Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00. Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

### **Fleurissement :**

La commune s'étant inscrite pour le concours des maisons fleuries, nous vous invitons à fleurir balcons, fenêtres et accotements devant votre maison pour avoir un des plus beaux villages du département... chiche.

### **Piscine d'Etueffont :**

Après de gros travaux de remise aux normes, la piscine d'Etueffont a ouvert ses portes le 19 mai. Panneaux solaires, chauffage au bois, isolation renforcée, traitement de l'eau du bassin par filtre à sable, nouveaux vestiaires... nous allons enfin pouvoir en profiter et accompagner nos enfants dans des locaux entièrement rénovés. Le niveau d'eau du bassin est supérieur : 93 cm au lieu de 80 pour le petit bain et 2m10 au lieu de 2m pour le grand bain. L'ancienne pente douce a disparu pour laisser place à deux niveaux bien distincts pour les deux bains. Ouverture au public tous les jours de la semaine de 17h à 18h45, le mercredi et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche de 9h à 12h.

Entrée unique adulte : 2,30 €  
Entrée unique enfant, étudiant, handicapé, familles nombreuses : 1,60 €  
Abonnement 12 entrées adulte : 23 €  
Abonnement 12 entrées enfant, étudiant, handicapé, familles nombreuses : 16 €

Leçon de natation : 10 leçons 72 €, 5 leçons 36 €  
Cours collectifs aquagym : 15 séances 50 €

### **Centre Socioculturel Haute Savoureuse :**

Comme chaque été, le Centre Socioculturel de la Haute Savoureuse organise des activités en direction des enfants et des adolescents. Le centre de loisirs sans hébergement, ouvert aux enfants de 3 à 14 ans, fonctionne à partir du lundi 07 juillet. Pour les jeunes de 14 à 25 ans «CIGAL» propose différentes activités. Toute l'année des activités sont aussi proposées aux adultes et aux seniors (activités de loisirs, sportives ou culturelles).

Renseignements et inscriptions :  
Centre Socioculturel de la Haute Savoureuse  
Place des Commandos d'Afrique  
90200 Giromagny  
Tél. 03 84 29 03 90  
csgiro@wanadoo.fr

### **Avis de recherche :**

La municipalité recherche un plateau, une ancienne charrette à foin ou un tombereau en bois pour créer un point de fleurissement au centre de la commune.